

## Demande d'autorisation d'extraction sans bail (ASB) du sable et du gravier

### SECTION 1 IDENTIFICATION

#### 1.1 REQUÉRANT

<input type="checkbox"/>	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant
<input type="checkbox"/>	ENTREPRISE		
ou			
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="checkbox"/>	PARTICULIER		Client n°
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité
Province	Pays	Code postal	Ind. rég. Téléphone (domicile)
			Ind. rég. Téléphone (bureau)
			Poste
Ind. rég. Télécopieur	Adresse de courrier électronique		

*S'IL Y A PLUS D'UN REQUÉRANT, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1.1*

#### 1.2 ADRESSE DE CORRESPONDANCE

	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant.
	Nom	Prénom	Date de naissance
			N° d'intervenant
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité
Province	Pays	Code postal	Ind. rég. Téléphone (domicile)
			Ind. rég. Téléphone (bureau)
			Poste
Ind. rég. Télécopieur	Adresse de courrier électronique		

### SECTION 2 LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

*(Tous les champs sont obligatoires)*

Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Rang	Lot	Bloc
Carte SNRC :			
Nouvelle exploitation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non*	*Si non, N° du site MRN : (ex.: 22A05-003)
Coordonnées UTM NAD 1983 :	Est	Nord	Zone N°

### SECTION 3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITATION

*(Tous les champs sont obligatoires)*

Date du début de l'exploitation :	Date de fin de l'exploitation :	(La durée de l'autorisation ne peut excéder un an)
Votre référence (facultatif) :	Extraction annuelle prévue :	<input type="checkbox"/> t.m. ou <input type="checkbox"/> m.c.
Substance(s) visée(s) :	<input type="checkbox"/> Sable	<input type="checkbox"/> Gravier
Usage(s) :	<input type="checkbox"/> Construction et entretien (routes et autres)	<input type="checkbox"/> Béton bitumineux
	<input type="checkbox"/> Béton de ciment	<input type="checkbox"/> Autres, spécifier : _____

### SECTION 4 AUTRES PERMIS OU AUTORISATIONS CONNEXES À OBTENIR AUPRÈS DU MERN

Dans le cadre de la réalisation de votre projet, veuillez nous informer si des demandes additionnelles seront soumises à la Direction générale régionale du MRNF afin d'obtenir une autorisation ou un permis.

Cocher la ou les cases appropriées :

- Permis d'intervention forestière
- Autorisation pour la construction d'un chemin
- Baux de location
- Autres, spécifier : \_\_\_\_\_

#### Consultation autochtone :

La Couronne a le devoir de consulter les communautés autochtones concernées par votre demande de bail. Cette consultation doit se faire sur l'ensemble des droits, permis et autorisations relatifs à votre projet d'exploitation. La consultation autochtone ne débutera qu'au moment où les demandes de permis et d'autorisations connexes à votre demande de bail seront déposées à la Direction générale régionale concernée du MRNF.

Afin de minimiser les délais de consultation, veuillez contacter, dans les plus brefs délais, le bureau régional concerné :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/coordonnees>

**SECTION 5 DOCUMENTATION À JOINDRE**

- Un rapport indiquant les motifs de cette extraction (s'il y a lieu, joindre tous les documents la justifiant).
- Une carte à l'échelle de 1/5 000 montrant le périmètre du site d'extraction. Les sommets du périmètre doivent être définis par coordonnées UTM (NAD83).
- Le paiement de 754,00 \$.
- Photos
- Autres pièces justificatives (ex : contrat)

**Obligation :**

Le titulaire doit périodiquement transmettre des rapports faisant état des quantités extraites et payer les redevances qui y sont associées (à moins d'en être exemptées). Cette autorisation donne au titulaire le droit exclusif d'exploitation qui lui confère la responsabilité environnementale du site. À ce titre, celui-ci doit acquérir une autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Il doit aussi fournir des photos couleur du site avant le début des activités et après la remise en état des terrains. En accordant son autorisation, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles peut imposer d'autres conditions qu'il juge à propos (volume, durée, redevances, etc.).

**SECTION 6 DÉCLARATION DU RESPONSABLE**

*Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines, et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.*

DATE :

SIGNATURE :

**Si transmission par télécopieur**

- originaux et loyer suivront par la poste
- loyer payé avec solde à l'intervenant

**SECTION 7 SECTION RÉSERVÉE À LA MRC**

Titre émis par la MRC

Code MRC

Titre émis pour la MRC

Code MRC

Nom du préposé

Prénom du préposé

Numéro du site SMS

Commentaire localisation

**Demande :**

- d'attribution d'un numéro séquentiel à l'ASB
- de création d'un nouveau site
- de création d'un nouvel intervenant

**Type d'exploitation :**

- Redevable avec production de déclarations d'extraction trimestrielles
- Non redevable avec production de déclaration d'extraction annuelle

**Description :**

Adresse de retour : MRC des Laurentides  
1255, chemin de Lacs  
Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0

Téléphone : (819) 425-5555  
(819) 326-0666

Télécopieur (819) 688-6590

Pour effectuer votre paiement :

- chèque ou mandat de poste libellé au nom de la MRC des Laurentides
- virement Interac envoyé par courriel à comptabilite@mrclaurentides.qc.ca (nous transmettre par courriel la réponse à votre question)